



POLITIQUES

## Et si l'on créait un vrai congé de paternité?

18 juin 2012 à 12:01

**CHRONIQUE ÉCONOCLASTE** Chaque lundi, l'économiste Alexandre Delaigue pose une question économique qui fâche politiquement.

Par **ALEXANDRE DELAIGUE** chroniqueur économique

Si vous êtes un père mécontent de son cadeau de fête des pères, un rappel vous consolera peut-être: sur le marché du travail, la fête des pères, c'est toute l'année. En France, les femmes touchent environ 20% de moins que les hommes en moyenne, pour un emploi à temps plein; en prenant en compte le fait que les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes, l'écart est de 27%.

Pour remédier à cette situation, le programme de François Hollande prévoyait la création d'un ministère des Droits des femmes – c'est chose faite – et une loi sanctionnant les entreprises ne respectant pas «*l'égalité des carrières professionnelles et des rémunérations entre les femmes et les hommes*», notamment en supprimant les exonérations de cotisations sociales. Cela serait efficace si les différences de rémunération entre hommes et femmes provenaient de discriminations d'employeurs qui, à compétence et travail égal, pénalisent les femmes en termes de salaire et de carrière proposée, sur la base de préjugés sexistes.

### La vraie inégalité n'est pas sur le lieu de travail

Le problème, c'est que si de tels préjugés existent encore aujourd'hui, ils n'expliquent pas l'énorme différence de rémunération entre hommes et femmes. Comme le montre l'économiste Paul Seabright dans son dernier livre, *La guerre des sexes*, cet écart de revenu s'explique beaucoup plus par le fait que les femmes paient un prix disproportionné pour des choix de vie qu'elles font plus souvent que les hommes. Il n'y a pratiquement aucun écart entre rémunérations des hommes et des femmes en fin d'études. C'est ensuite, aux alentours de la trentaine, que les écarts se creusent, pour se cumuler. L'explication : les femmes choisissent plus souvent que les hommes d'interrompre temporairement leur carrière, ou de travailler moins d'heures. La vraie inégalité n'est pas sur le lieu de travail, mais au sein du foyer : lorsqu'une famille a un enfant, la mère est bien plus susceptible de prendre des congés, d'interrompre sa carrière, ou de rentrer plus tôt, que le père. Les politiques publiques l'encouragent, en donnant aux femmes bien plus d'opportunités d'interruptions de carrière lors d'une naissance qu'aux hommes. Elles paient pour cela un prix prohibitif.

Comment remédier à cette situation? Seabright appelle à des changements de normes sociales, qui sont déjà en cours, et expliquent la réduction progressive des écarts de revenu entre hommes et femmes. Mais des politiques publiques pourraient avoir un effet positif. En particulier, l'auteur préconise un congé de paternité obligatoire, de la même durée que le congé de maternité. Cela aurait plusieurs effets positifs: au sein de la famille, rappeler que les devoirs du père dans l'éducation des enfants sont les mêmes que ceux de la mère. Par ailleurs, dès lors que tout le monde, même les cadres de haut niveau, est susceptible d'avoir pris un congé parental, ce genre d'interruption de carrière serait moins considéré comme un signe d'incapacité à exercer des responsabilités de haut niveau. Une telle politique aurait, bien entendu, un coût: mais celui-ci serait bien moins important que le gâchis de compétences féminines actuel.

A LIRE [Toutes les chroniques d'Alexandre Delaigue](#)

Suivez les [élections législatives 2012](#) et les premières semaines du quinquennat sur [www.libe2012.fr](#)